

L'ÉCHO du Lac

Mot du conseil



Municipalité de Lac-aux-Sables

COORDONNÉES

820, rue St-Alphonse
Lac-aux-Sables (Qc) G0X 1M0

☎ 418 336-2331

📠 418 336-2500

🌐 lac-aux-sables.qc.ca

@ municipalite@lac-aux-sables.qc.ca

f Municipalité Lac Aux Sables

URGENCE

Pour une urgence
en dehors des heures de bureau :
☎ 418 336-2331, option 9

Message numérique :
*Laisser votre message incluant
votre nom et numéro de téléphone.*

HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Lac-aux-Sables, plus qu'un lac...

un milieu de vie!

À Lac-aux-Sables, le sentiment d'appartenance se vit au quotidien, au fil des saisons et des activités qui rassemblent notre communauté. Tout au long de l'année, la municipalité et ses partenaires proposent des événements qui créent des occasions uniques de se rencontrer, de partager et de renforcer les liens qui nous unissent.

Qu'il s'agisse du traditionnel souper fondue des premiers répondants, moment empreint de reconnaissance et de solidarité, ou encore de la randonnée en raquettes à la lampe frontale qui aura lieu prochainement, qui promet une expérience conviviale et mémorable en pleine nature, chaque activité contribue à faire vibrer notre milieu de vie.

La semaine de relâche est également un moment fort pour les familles, avec une programmation diversifiée qui plaira à tous : soirée bingo, film en famille, après-midi de jeux de société, sans oublier les activités offertes au Camp du Lac en Cœur, endroit rassembleur, au cœur de notre municipalité.

Ces événements sont bien plus que de simples activités : ils témoignent du dynamisme, de l'engagement et de la fierté qui animent Lac-aux-Sables. Nous invitons chaleureusement tous les citoyens à y participer, à y inviter parents et amis, pour ainsi continuer de faire vivre cet esprit de communauté qui fait la richesse de notre belle municipalité.

*Ensemble, continuons de bâtir
un milieu accueillant, actif et rassembleur.*



CHRISTINE BÉLAND, PHARMACIENNE

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi : 9 h à 19 h
Samedi : 9 h à 16 h
Dimanche : Fermé

2 LIVRAISONS
PAR JOUR

418 289-3069

131, RUE LACORDAIRE, SAINTE-THÈCLE (QC) G0X 3G0

CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ

CTA Mékinac  **Infos :**
418-289-3723

	Transport Collectif pour tous	Transport Adapté
1 passage =	3.25\$	3.25\$
Carte mensuelle =	85.00\$	85.00\$
Laissez-passer = (20 passages)	60.00\$	60.00\$

Communication inc. L.A.S.   Dépositaire autorisé

RADIO-TÉLÉPHONE
418.336.2766

Marc Champagne, propriétaire
163, rue Cloutier, Lac-aux-Sables
communicationlas@communicationlas.com

 **mélanie**
— poirier —
ORTHOTHÉRAPEUTE

MASSAGES THÉRAPEUTIQUES

- détente
- de tête
- hawaïen
- aux bambous
- réflexologie
- mobilisations myofasciales spécifiques avec outils
- TAPING NEURO-PROPRIOCEPTIFS (T. N. P)
- femme enceinte, enfant, sportif
- aux pierres chaudes
- aux coquillages polynésiens
- vacuothérapie / ventouses
- drainage lymphatique

Thérapeute autorisée d'AMIS-N inc.
Reçu d'assurance disponible

Lac-aux-Sables (Hervey-Jonction)
Pour prendre rendez-vous **418 289-3320** | Suivez-moi 

PIÈCES D'AUTOS
St-Tite SNC

710 Rang des Rivard
St-Tite (Québec) G0X 3H0
(418) 365-6159
1-888-750-6159

- ACHAT DE VÉHICULES POUR PIÈCES ET FERRAILLE
- VENTE ET INSTALLATION DE PIÈCES NEUVES ET USAGÉES
- MÉCANIQUE GÉNÉRALE

Jean-Marc Béland, prop. / Tél. Rés. (418) 289-3182



CHAMPAGNE ET MATTE
ARPENTEURS/GÉOMÈTRES

UN SERVICE PROFESSIONNEL
À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES

233, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carrières
Tél. : 418 268-5669
Sans frais : 1 844 344-5669
info@arpentagemc.com

arpentagemc.com

Réussite Éducative  

Recherche d'emploi   **Accueil aux nouveaux citoyens**

Éducation financière  **Persévérance scolaire** 

Autonomie personnelle  **Entrepreneuriat** 

Suivi en entreprise
Orientation

 **CARREFOUR EMPLOI MÉKINAC**
Là pour tous.

 **418-365-7070**
 **581, rue Saint-Paul**
bureau 101, St-Tite

 **AIDE CHEZ SOI**
Mékinac

301, rue St-Jacques # 201
Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

418 289-2265
info@aidesmekinac.ca

WWW.AIDESMEKINAC.CA

 **Studio d'esthétique Jessica Daucet**

Manucure shellac
Résine tissée (acrylique)
Pédicure
Épilation
Massothérapie
Réflexologie

849 rue st-alphonse,
Lac-aux-sables

418-366-1355

 **ze PUBLICITÉ**
Imprimerie · Lettrage · Web

Amélie Gauthier
Graphiste

101, rue Magnan
Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0

418.336.1324
ameliegauthier@ozepublicite.com
www.ozepublicite.com

Résumés des procès verbaux

SÉANCE ORDINAIRE DU
10 FÉVRIER 2026

À noter que le contenu intégral du procès-verbal des séances publiques du Conseil municipal peut être consulté sur le site Internet de la municipalité de Lac-aux-Sables au www.lac-aux-sables.qc.ca

Administration de la municipalité

• Ressources humaines

Camp de jour – Embauches

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que le conseil :

- AUTORISE l'embauche de monsieur Félix Renaud-Beaupré, madame Coralie Beaupré, madame Sarah Pratte et monsieur Éli Beaupré à titre d'animateurs et d'animatrices;
- AUTORISE l'appel de candidature pour les postes d'aides animateurs.

• Service incendie - Contrats de travail de la technicienne en prévention incendie et des pompiers permanents

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil de Lac-aux-Sables autorise le maire, monsieur Yvan Hamelin et la directrice générale, madame Manuella Perron à signer les contrats de travail de la technicienne en prévention incendie et des pompiers permanents d'une durée de cinq (5) ans, selon les conditions présentées au conseil.

• Déclaration - Formation obligatoire - Éthique et rôle de l'élu(e)

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Manuella Perron, par la présente, fait rapport au conseil, à l'effet que tous les membres du conseil ont déclaré avoir suivi la formation obligatoire concernant l'éthique et de rôle de l'élu(e) conformément à l'article 15 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

La liste des membres du conseil ayant suivi cette formation sera mise à jour sur le site Internet municipal, telle que prescrit par la loi.

• Vérificateurs externes - Octroi de contrat de services professionnels

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Jean

Lacoursière et résolu que le conseil accepte l'offre de Raymond Chabot Grant Thornton, en date du 22 janvier 2026, relativement aux services professionnels d'audit indépendant, pour 3 exercices financiers (2025-2026-2027) au montant de 75 400 \$, auquel s'ajoutent les frais de 5 % et les taxes applicables.

• Rapport 2024 concernant l'application du règlement de gestion contractuelle - Dépôt

Il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport annuel 2024 sur l'application du règlement de gestion contractuelle, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024.

• Comité Santé et Sécurité au travail – Membres

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil nomme les membres suivants au comité de santé et sécurité au travail :

- Le directeur des travaux publics, monsieur Patrick Genest;
- La directrice adjointe des travaux publics, madame Geneviève Genest;
- Un représentant des cols bleus, également membre de l'exécutif du syndicat, monsieur Danny Dionne, opérateur/chauffeur au service des travaux publics;
- Une représentante des cols blancs, madame Louise Boucher, agente de soutien administratif;
- Un représentant du service de la sécurité publique, monsieur Ryan Young, pompier.

Il est de plus résolu de nommer madame Geneviève Genest à titre d'agente de liaison en santé et sécurité.

Trésorerie

• Bordereau de dépenses du mois

Il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu :

- D'APPROUVER ET PAYER les comptes présentés dans la liste suggérée des paiements au 31 janvier 2026, au montant de 276 677,80 \$;
- D'ENTÉRINER les dépenses préautorisées au montant de 263 712,10 \$;
- D'ENTÉRINER les paiements des salaires nets au montant de 67 314,74 \$.

Sécurité publique

• SISEM - Achat véhicule directeur

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil :

- ENTÉRINE l'achat d'une camionnette Chevrolet 2023 au montant de 37 983 \$ avant les taxes applicables de 9045-4604 Québec Inc. (Nissan Drummondville);
- ACCEPTE la soumission n° 24043 de Gyrotech au montant de 18 653,84 \$ pour l'installation des équipements et gyrophares pour les véhicules d'urgence sur la camionnette Chevrolet;
- AUTORISE que ces factures soient affectées au surplus du SISEM.

• SISEM - Modification organisation

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil autorise le retrait de la garde externe à compter de février 2026. Il est de plus résolu qu'un rapport devra être déposé par le directeur du service incendie au conseil, afin de faire le bilan de la nouvelle procédure en place.

• Acquisition par expropriation d'une servitude temporaire de passage sur une partie des lots 6 009 465 et 6 009 468 à des fins d'aménagement d'un chemin public temporaire de contournement

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par monsieur Jean

Lacoursière et résolu :

- QUE la Municipalité procède à l'acquisition, par expropriation, d'une servitude temporaire de passage sur une partie des lots 6 009 465 et 6 009 468 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Portneuf, dont l'assiette est décrite au plan et à la description technique préparés par l'arpenteur géomètre Martin Durocher, en date du 5 février 2026 et portant le numéro 6992 de ses minutes;
- QUE la servitude temporaire de passage susmentionnée sera acquise pour une période de 5 ans, expirant le 31 décembre 2030;
- QUE l'acquisition de cette servitude temporaire de passage est nécessaire pour une fin d'utilité publique municipale, à savoir l'aménagement et le maintien d'un chemin public temporaire de contournement assurant aux propriétaires d'immeubles localisés le long du chemin de la Batiscan un accès dans l'éventualité où ce chemin devait être fermé, en tout ou en partie, pour des raisons de sécurité publique;
- QUE la Municipalité mandate ses avocats de la firme Tremblay Bois Avocats pour poser tous les actes professionnels requis afin que soient entreprises et menées à terme les procédures d'expropriation;
- QUE les deniers nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution soient puisés à même le surplus accumulé non affecté.

Transport, hygiène du milieu et environnement

• Gestion du castor - Rapport 2025

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que le conseil accepte le dépôt du rapport annuel d'intervention 2025 de Lizotte Solutions inc., daté du 28 décembre 2025 et d'en transmettre une copie à la MRC de Mékinac.

• Gestion des eaux - Rapports annuels

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil adopte les rapports suivants pour l'année 2025, relativement aux systèmes de traitement des eaux :

- Bilan sur la qualité de l'eau potable pour le réseau secteur Lac-aux-Sables;
- Bilan sur la qualité de l'eau potable pour le réseau secteur Hervey-Jonction;
- Déclaration de prélèvement d'eau pour le réseau Lac-aux-Sables, présentant un total de 130 460 mètres cubes, pour une moyenne de 357,4 m³/jour, soit une augmentation de 29,7m³/jour par rapport à 2024;
- Rapport annuel SOMAEU relatif aux eaux usées, présentant un débit moyen de 273,9 mètres cubes par jour, soit une diminution de 2 3,3 m³/jour par rapport à 2024.

• MRC de Mékinac - Modification des enveloppes budgétaires des subventions relatives au transport collectif

Il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables :

- APPUIE la MRC d'Arthabaska et la MRC de Mékinac dans leurs revendications;
- SOULIGNE l'impact financier important de ces coupures à la mise sur pied du Service de transport adapté et en commun de la MRC de Mékinac;
- DÉNONCE et prends nettement position à l'encontre de ces coupures aux subventions en transport collectif;
- DEMANDE au gouvernement du Québec de prendre toutes les mesures nécessaires pour supporter le développement du transport en commun, notamment en tenant compte des réalités locales et des besoins spécifiques des communautés;
- DE TRANSMETTRE une copie de la présente résolution à monsieur François Legault, premier ministre du Québec, à monsieur Jonatan Julien, ministre des Transports et de la Mobilité Durable, à madame Sonia LeBel, députée de Champlain et ministre de l'Éducation, à monsieur Jean Boulet, ministre responsable de la région de la Mauricie et ministre du Travail, et à Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette-Saint-Maurice.

• Deuxième rang Price - Demande d'occupation du domaine public

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par monsieur Jean Lacoursière et résolu que le conseil accepte cette demande d'occupation du domaine public, sous réserve des éléments suivants :

- INDIQUE les informations suivantes par rapport à la demande déposée et datée du 5 février 2026:
 - Le demandeur est monsieur Éric Gingras pour 9070-9304 Québec inc, propriétaire du 405, 2^e rang Price;
 - L'occupation demandée concerne une portion de l'emprise du 2^e rang Price sur le lot 5 389 171 à proximité de l'immeuble portant le numéro civique 81;
 - L'occupation demandée concerne le passage d'un câble électrique aérien soit le remplacement du câble existant avant l'entrée en vigueur du règlement 2020-555 et un nouveau transformateur du côté sud dans un poteau appartenant à Hydro-Québec;
 - La présente demande régularise également la présence des équipements électriques privés existants au même endroit (cabinet et transformateurs);
 - La demande vise une occupation permanente du câble aérien et des équipements.
- INDIQUE qu'il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer de recevoir toutes les autorisations des différentes instances gouvernementales avant la réalisation des travaux ainsi que des propriétaires privés, s'il y a lieu, pour les travaux en dehors de l'emprise municipale;
- CONFIRME que le demandeur devra déposer la preuve d'assurance telle que prescrite par le règlement numéro 2020-555 et que ce type d'assurance doit être maintenue durant toute l'occupation même s'il y a un changement de propriétaire;
- CONFIRME que les travaux doivent être réalisés par un électricien

membre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec et/ou par Hydro-Québec;

- INDIQUE que :
 - Le propriétaire devra informer la municipalité, au moins deux semaines à l'avance, de la date des travaux;
 - L'emprise du chemin (au sol) devra être remise en état à la suite des travaux, s'il y a lieu;
 - La municipalité n'est pas responsable des dommages qui peuvent survenir aux installations mises dans l'emprise;
 - L'installation de conduites souterraines n'est pas autorisée;
 - Une signalisation sur le caisson à proximité du sol doit indiquer les coordonnées d'un responsable, en cas d'urgence;
 - Les équipements, incluant le câble aérien, doivent être disposés de façon à ne pas nuire aux opérations de déneigement, ni d'entretien de la route;
- INDIQUE qu'en aucun cas, ces équipements ne doivent nuire à la circulation, notamment des camions lourds et de la machinerie agricole et le câble doit être installé à la hauteur réglementaire selon les exigences d'Hydro-Québec et du ministère des Transports, pour ce type de câble et de route;
- CONFIRME que le préambule fait partie intégrante de cette résolution.

• Rampe de mise à l'eau municipale | Barrière automatique - Octroi de contrat

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que le conseil octroie le contrat de fourniture et d'installation d'une barrière automatique à la rampe de mise à l'eau du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin à Alarme Alliance, pour un montant de 24 344,00 \$ avant les taxes applicables, selon la soumission S8799.

La préparation terrain sera effectué par le service des travaux publics selon les directives de l'entrepreneur.

Aménagement, urbanisme et mise en valeur du territoire

• Comité de démolition - Membres

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu :

- QUE la Municipalité constitue le Comité de démolition devant agir en application du Règlement relatif à la démolition d'immeubles portant le n° 2023-593. Ce Comité a pour fonction d'analyser les demandes de démolition reçues conformément au Règlement relatif à la démolition d'immeubles et d'exercer tout autre pouvoir que ce Règlement lui confère;
- DE NOMMER les membres du conseil municipal suivants comme étant les membres du Comité de démolition pour une période d'une année avec possibilité de renouvellement par le conseil municipal :
 - Monsieur Yvan Hamelin, président;
 - Monsieur Pierre Gagnon;
 - Monsieur Jean Lacoursière;
 - Madame Dominique Lavallée, membre substitut;
- DE DÉSIGNER, la directrice de l'urbanisme étant responsable de traiter les demandes de démolition en vertu du Règlement relatif à

la démolition d'immeubles portant le n° 2023-593, de constituer les dossiers de demandes à être présentés au Comité de démolition et d'agir à titre de secrétaire du Comité de démolition dans ses travaux.

• CPTAQ - Chemin de la Batiscan - Demande municipale

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par monsieur Daniel Beupré et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables appuie la demande d'autorisation municipale 2026, auprès de la CPTAQ, pour un tronçon du chemin de la Batiscan, incluant le lot 6 011 515.

• Règlementation d'urbanisme

Règlement 2026-619 visant l'occupation et l'entretien des bâtiments - Avis de motion et dépôt

Madame Dominique Lavallée, conseillère, par la présente :

- DONNE avis de motion que le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu à une séance subséquente, un règlement visant l'occupation et l'entre-

ten des bâtiments, en vertu des article 14.541 et suivants de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, pour tous les bâtiments incluant les bâtiments patrimoniaux;

- DÉPOSE, à cet effet, le projet de règlement 2026-619, relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.

Loisirs et culture, santé et bien-être

• Plan de commandite municipale

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil adopte le plan de commandite municipale, selon le projet déposé.

• Appui Réseau BIBLIO visant le maintien de la tarification préférentielle de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèque

Il est proposé par monsieur Daniel Beaupré, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que la municipalité de Lac-aux-Sables :

- APPUIE le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie dans la mobilisation nationale visant le maintien de la tarification réduite de Postes Canada pour l'envoi de livres de bibliothèque;
- RECONNAISSE l'importance de cette mesure pour assurer l'accessibilité aux services de bibliothèque, notamment pour les citoyens des petites municipalités et des régions;
- DEMANDE au gouvernement fédéral de préserver cette tarification préférentielle pour les bibliothèques publiques et retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger les dispositions du paragraphe 19(1) (g1) de la Loi sur la Société canadienne des postes;
- TRANSMETTE copie de la présente résolution à l'honorable Joël Lightgound, ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement et lieutenant du Québec, à l'honorable François-Philippe Champagne, ministre des Finances et du Revenu national et député de Saint-Maurice-Champlain ainsi qu'au Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

Autres sujets

• Demandes d'aide financière

Fête Estivale 2026

Il est proposé par monsieur Pierre Gagnon, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que l'aide de la municipalité, pour l'édition 2026 de la Fête Estivale, qui se déroule du 13 au 16 août 2026, se détaille de la façon suivante :

- OCTROYER une aide financière en argent de 4 000 \$ au comité organisateur de la Fête Estivale;
- ASSUMER le montant total de l'assurance responsabilité de l'évènement;
- AUTORISER, à titre de commandite, pour la tenue des activités,

• Règlement 2026-619 visant l'occupation et l'entretien des bâtiments - Adoption du projet

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil adopte le projet de règlement 2026-619 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments.

• Semaine de relâche - Activités municipales

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu que le conseil accepte la programmation des activités de la semaine de relâche, telle que déposée.

• Mai - Mois de l'Arbre - Autorisation

Il est proposé par monsieur Serge Vandal, appuyé par monsieur Pierre Gagnon et résolu que le conseil municipal :

- ORGANISE une activité gratuite visant un volet éducatif forestier par la tenue d'un kiosque d'information, incluant, en complément, une distribution d'arbres fournis par l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, le 9 mai 2026, soit durant le mois de mai déclaré Mois de l'arbre. L'activité se tiendra sur le site du garage municipal;
- AUTORISE madame Marie-Maude Hamelin, coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications, à déposer les demandes, pour la tenue de cette activité;
- NOMME monsieur Yvan Hamelin, responsable de cette activité au nom de la municipalité de Lac-aux-Sables et pour assurer la gestion du projet en lien avec la tenue du kiosque et la distribution des plants;
- POURSUIT la collaboration avec l'Association des résidents pour la protection du Lac aux Sables (ARPLAS), pour la tenue de cette activité;
- AUTORISE l'utilisation d'une camionnette de la municipalité pour aller chercher les plants à la pépinière de Grandes-Piles ainsi que la journée de la distribution, si nécessaire.

• Travaux rénovation | Cuisine salle municipale - Octroi de contrat

Il est proposé par madame Dominique Lavallée, appuyé par monsieur Serge Vandal et résolu que le conseil octroie le contrat de rénovation de la cuisine de la salle municipale à Cossette et Lafontaine, pour un montant de 10 818,83 \$, selon l'offre de service #1.

l'utilisation du parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin (PPVM), du quai municipal et du parc Louis-Philippe-Fugère incluant le bâtiment multiservices;

- AUTORISER le comité à effectuer les demandes de permis pour la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur ces sites pour la durée des activités;
- AUTORISER le stationnement, sur un côté de la rue Cloutier, du 13 au 16 août inclusivement;
- AUTORISER la fermeture, par la municipalité, de l'accès au parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin à compter de 16 heures, à chaque jour, du 13 au 15 août inclusivement;
- AUTORISER la fermeture de la rue Principale à partir de l'intersection avec la rue Cloutier, jusqu'au PPVM et toute la rue Sainte-Marie,

pour la tenue d'une course de lits, durant une trentaine de minutes approximativement, le vendredi 14 août;

- AUTORISER la tenue d'un feu d'artifice, le samedi 15 août ou le lendemain en cas de pluie. L'organisme devra obtenir une preuve d'assurance, pour ledit feu, ainsi que l'autorisation du propriétaire des lots. L'autorisation est donnée, sous réserve de l'émission du permis de brûlage et la surveillance lors de cette journée, par le service de sécurité incendie de la municipalité;
- FOURNIR les toilettes mobiles pour la durée de l'évènement, dont une à proximité du terrain de balle et veiller à l'entretien des installations sanitaires des différents sites, en matinée, du jeudi au dimanche inclusivement;
- AUTORISER le prêt du système de son portatif, le jeudi soir, pour la tenue du bingo;
- POSITIONNER les estrades du parc Louis-Philippe-Fugère près de la patinoire et du terrain de volley-ball;
- AUTORISER la préparation des plateaux sportifs (désherbage du terrain de balle-molle et des terrains de volleyball, lignage du terrain de balle et l'installation des buts, installation des buts de hockey sur la patinoire, nettoyage avant l'évènement de la salle multifonctionnelle);
- AUTORISER l'ajout de poubelles et de bacs de récupération de cannettes;
- AUTORISER la présence de cantine mobile, sous contrat avec le comité organisateur, sans frais de permis, pour la durée de l'évènement;

La participation financière, humaine et matérielle de la municipalité la qualifie à titre de Supporteur principal de l'évènement.

Informations municipales

L'encadrement des chats et des chiens



Le mandat donné, par la municipalité, à la SPA Mauricie a soulevé plusieurs questions. Plusieurs lois et règlements au Québec traitent de la protection et du bien-être animal. Ces normes ont eu une influence directe sur la gestion des (animaux domestiques) chats et des chiens et ont imposé des nouvelles obligations.

Le propriétaire ou la personne ayant la garde d'un animal doit s'assurer que le bien-être ou la sécurité de l'animal n'est pas compromis. Le bien-être ou la sécurité d'un animal est présumé compromis lorsqu'il ne reçoit pas les soins propres à ses impératifs biologiques. Ces soins comprennent notamment que l'animal :

- Ait accès à une quantité suffisante et une qualité convenable d'eau et de nourriture (la neige et la glace ne sont pas de l'eau);
- Soit gardé dans un lieu salubre, propre, convenable, suffisamment espacé et éclairé et dont l'aménagement ou l'utilisation des installations n'est pas susceptible d'affecter son bien-être ou sa sécurité;
- Ait l'occasion de se mouvoir suffisamment;
- Obtienne la protection nécessaire contre la chaleur ou le froid excessif, ainsi que contre les intempéries;
- Soit transporté convenablement dans un véhicule approprié;
- Reçoive les soins nécessaires lorsqu'il est blessé, malade ou souffrant;

• Appui municipal au mouvement de grève *Le communautaire À boutte*

Il est proposé par madame Suzanne Béland, appuyé par madame Dominique Lavallée et résolu :

- Que le conseil municipal de Lac-aux-Sables exprime publiquement son appui au mouvement de grève communautaire prévu du 23 mars au 2 avril 2026 et reconnaisse la légitimité de ce moyen de pression;
- Que la municipalité manifeste sa solidarité avec les organismes communautaires de son territoire et de la région dans leur lutte pour un financement adéquat et des conditions de travail décentes;
- Que la présente résolution soit transmise au gouvernement du Québec, aux députés de la région, la MRC de Mékinac ainsi qu'à la CDC de Mékinac, afin de témoigner de l'appui de la municipalité de Lac-aux-Sables au mouvement communautaire.

• Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

Il est proposé par monsieur Jean Lacoursière, appuyé par madame Suzanne Béland et résolu que le conseil municipal de Lac-aux-Sables proclame le 13 mars, *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive*, pour la durée de son mandat électoral.

- Ne soit soumis à aucun abus ou mauvais traitement pouvant affecter sa santé.

Lorsque la municipalité a la garde d'un animal (errant, dangereux ou en attente de le remettre à son propriétaire), celle-ci doit également respecter ces dispositions pour s'assurer du bien-être de l'animal.

De plus, le *Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* ajoute plusieurs obligations et interventions nécessaires, notamment l'enregistrement, le signalement de blessures, les déclarations de chiens potentiellement dangereux, l'inspection et l'évaluation, la saisie et la garde de l'animal. Plusieurs municipalités, dont Lac-aux-Sables, mandatent, lorsque possible, un organisme compétent en la matière pour s'assurer du suivi de ces lois, n'ayant ni les ressources matérielles et humaines pour le faire. On comprendra que cela va beaucoup plus loin que la simple remise de médaille.

Concernant l'enregistrement des chats et des chiens, voici le lien pour consulter le site de SPA Mauricie :

www.spamauricie.com/proteger/enregistrement-des-chiens-et-des-chats/

La tarification est la suivante pour 2026 :

- Chat ou chien non stérilisé: 60 \$
- Chat ou chien stérilisé avec preuve *: 40 \$

Informations municipales

Ouverture et fermeture de la patinoire

Les conditions climatiques ont beaucoup d'impact sur la patinoire! Un rappel que lors d'épisodes de fermeture, principalement en raison du temps doux, il est important de respecter l'avis de fermeture et de ne pas circuler sur la patinoire. Comme la glace est molle, les marques de pas ou de patins laissées sur la glace sont difficiles à combler par l'arrosage et créent des irrégularités sur la surface.

Merci de votre collaboration pour permettre de prolonger la saison de patinage.

Avis publics

Les avis publics émis par la directrice générale sont diffusés sur le site Internet municipal (<https://lac-aux-sables.qc.ca/notre-municipalite/avis-publics/>) en vertu du règlement 2022-589.

Si l'avis concerne une procédure d'adoption et/ou d'approbation d'un règlement, ou encore une assemblée de consultation publique, il sera également affiché sur le babillard du bureau municipal.

Les avis publics relatifs aux appels d'offres publics sont accessibles via le service électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) et dans le journal Constructo.

Votre dossier de propriété – Ne consulte pas qui veut!

Vous désirez acheter une propriété et vous voulez de l'information sur la date des derniers travaux ou encore la capacité de l'installation septique? Sachez que vous devez obtenir l'autorisation du propriétaire avant que la municipalité puisse transmettre certaines informations et/ou documents présents dans un dossier de propriété. De plus, certaines informations sont considérées comme des renseignements personnels et demeurent confidentielles. Les courtiers immobiliers doivent aussi obtenir l'autorisation du propriétaire au préalable.

Déneigements des cours privées et des bacs à ordures

Il est important de ne pas jeter la neige de votre entrée dans la rue, et ce, incluant le « bordage » de la déneigeuse. De plus, il faut laisser libre l'espace de dégagement autour des bornes fontaines.



Si vous ouvrez votre cour après le passage de l'équipe municipale qui nettoie les trottoirs, nous demandons votre collaboration pour éviter de remettre la neige de la cour sur le trottoir ou dans la rue.

N'oubliez pas que les bacs à ordures, de récupération et de compostage doivent être accessibles pour la collecte par les camions. Si les bacs sont emprisonnés par la glace et la neige, ils ne pourront pas être ramassés.

Les comptes de taxes annuelles

Les comptes de taxes annuelles seront postés dans la dernière semaine de février 2026. Les comptes de taxes de moins de 300 \$ doivent être acquittés au plus tard le 31 mars 2025. Ceux de 300 \$ et plus peuvent être acquittés en quatre versements, pour éviter des frais, selon les dates suivantes : 31 mars, 1^{er} juin, 1^{er} août et 1^{er} octobre 2025

L'inscription au compte de taxes en ligne est possible avec Voilà. Pour avoir accès à votre compte en ligne, il suffit de suivre quelques étapes. Rendez-vous sur le site Internet de la municipalité dans l'onglet service aux citoyens, taxation et évaluation foncière.



Prêt de raquettes !

Grâce à Kino-Québec, la campagne Plaisirs d'hiver et la collaboration du Marché Tradition de Lac-aux-Sables, la municipalité poursuit le service de prêt de raquettes (adultes et enfants) tout à fait gratuitement.



Ce service a été mis en place pour promouvoir l'activité physique parmi la population et permettre aux touristes de profiter des sentiers de raquette. Évidemment, certaines mesures doivent être respectées afin de permettre le prêt de raquettes. (Ex: dépôt de sécurité).

Pour informations sur les modalités de prêt et connaître les disponibilités, communiquez avec le Marché Traditions de Lac-aux-Sables au 418 336-2148

VOUS AVEZ UN PROBLÈME AVEC L'ALCOOL?

Les Alcooliques Anonymes
peuvent peut-être vous aider...

Réunion ouverte, tous les mercredis à 19 h 30
à la Salle Municipale de Lac-aux-Sables

819 376-6279 (téléphone Mauricie)
aide@aa89.org (courrier électronique)
www.aa.org/fr/new-to-aa (publications)

OFFRE D'EMPLOI**COORDONNATEUR(TRICE) DE CAMP DE JOUR
POSTE ÉTUDIANT TEMPS PLEIN****DESCRIPTION DU POSTE**

La municipalité de Lac-aux-Sables est à la recherche d'une personne qualifiée afin de pourvoir un(1) poste de coordonnateur(trice) pour le camp de jour estival. Sous la responsabilité de la coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications, le/la coordonnateur(trice) participe à l'organisation et à la coordination du camp de jour estival de façon à assurer son bon déroulement et à offrir un service de soutien auprès des animateurs, mais également des enfants requérant un encadrement plus spécifique.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Participer à l'élaboration, l'organisation et la réalisation du camp de jour;
- S'assurer que la programmation quotidienne répond aux objectifs du camp de jour et la thématique établi;
- Assurer le bon déroulement du camp de jour et son service de garde;
- Participer à l'organisation et l'animation de rencontres d'équipe;
- Superviser et encadrer les animateurs du camp de jour;
- Intervenir auprès des enfants à défis et établir des plans d'intervention selon les besoins;
- Assurer la disponibilité du matériel nécessaire aux activités;
- Communiquer aux parents toutes informations utiles au bon fonctionnement du camp de jour;
- Effectuer les tâches administratives requises pour le bon fonctionnement du camp de jour;
- Assurer le respect des consignes et politiques en vigueur;
- Effectuer les suivis requis avec la coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications;
- Exécuter toutes autres tâches connexes liées au camp de jour.

EXIGENCES

- Être aux études à temps plein à l'hiver et à l'automne 2026 *Optionnel;
- Posséder ou être en formation dans le domaine de l'éducation, travail social ou des loisirs;
- Posséder une expérience pertinente en animation de groupes de jeunes;
- Habiletés à superviser une équipe de travail;
- Être disponible pour suivre une formation DAFA (2 jours en juin);
- Posséder une formation RCR à jour ou être disponible pour suivre une formation;
- Être disponible pour une journée de planification et de formation.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire de travail variable du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h30;
- Du 6 avril au 11 septembre, plus les formations requises;
- Temps plein (25h à 40h par semaine);
- Salaire selon expérience et l'échelle salariale en vigueur.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Capacité à mobiliser positivement;
- Leadership;
- Sens de la planification et de l'organisation;
- Facilité à travailler en équipe;
- Bonne communication verbale et écrite;
- Autonomie, initiative et jugement;
- Capacité d'adaptation aux nouveautés;
- Être créatif et dynamique.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation et une copie des attestations pertinentes. Veuillez déposer votre candidature, au plus tard le 6 mars 2026, 12h aux coordonnées ci-dessous :

Municipalité de Lac-aux-Sables

A/S Marie-Maude Hamelin
Coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications
820, rue St-Alphonse Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0
Courriel : loisirs@lac-aux-sables.qc.ca

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.

**AIDE-ANIMATEUR/TRICE DE CAMP DE JOUR
POSTE ÉTUDIANT TEMPS PARTIEL**

DESCRIPTION DU POSTE

La municipalité de Lac-aux-Sables est à la recherche de personnes qualifiées afin de pourvoir des postes d'aide-animateur/trice de camp de jour estival. Sous la responsabilité de la coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications et sous la supervision de l'intervenant(e) jeunesse, l'aide-animateur/trice participe à la réalisation du camp de jour estival par son dynamisme et sa créativité.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU POSTE

- Assister l'animateur/trice dans la planification, l'animation et l'encadrement de son groupe;
- Aider à la préparation du matériel pour la réalisation des activités;
- Contribuer au développement des habiletés des jeunes;
- Assurer le respect des consignes et politiques en vigueur;
- Être un leader positif et un modèle pour les jeunes;
- Participer aux rencontres d'équipe
- Toutes autres tâches connexes permettant d'assurer le bon fonctionnement du camp de jour.

QUALITÉS RECHERCHÉES

- Capacité à mobiliser positivement;
- Leadership;
- Sens de la planification et de l'organisation;
- Facilité à travailler en équipe;
- Bonne communication verbale et écrite;
- Autonomie, initiative et jugement;
- Capacité d'adaptation aux nouveautés;
- Être créatif et dynamique.

EXIGENCES

- Être aux études à temps plein à l'hiver et à l'automne 2026;
- Posséder une expérience pertinente en animation de groupes de jeunes;
- Posséder une formation RCR à jour ou être disponible pour suivre une formation;
- Être disponible pour une journée de planification et de formation.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Horaire de travail variable du lundi au vendredi entre 7h30 et 17h30;
- Du 22 juin au 14 août, plus les formations requises;
- Temps partiel (15h à 25h par semaine);
- À partir de 16,60\$/h selon expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation et une copie des attestations pertinentes. Veuillez déposer votre candidature, au plus tard le 6 mars 2026, 12h aux coordonnées ci-dessous :

Municipalité de Lac-aux-Sables

A/S Marie-Maude Hamelin
Coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications
820, rue St-Alphonse Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0
Courriel : loisirs@lac-aux-sables.qc.ca

Nous souscrivons au principe d'accès à l'égalité en emploi. Nous vous remercions à l'avance de votre candidature. Cependant, seules les personnes retenues seront contactées.



**Fadoq
Hervey-Jonction**

Activités de mars 2026

Lundi 2 mars : Cartes en après-midi seulement de 13h30 à 16h
Jeudi 5 mars : Dîner avec bingo et cartes en p.m. de 11h30 à 16h, coût 12 \$
Lundi 9 mars : Journées jeux de cartes avec repas de 10h à 15h, coût 7 \$
Lundi 16 mars : Cartes en après-midi seulement de 13h30 à 16h
Vendredi 20 mars : Sortie resto au Petit Palace, Ste-Thècle (Dominique 418 289-1297)
Lundi 23 mars : Journées jeux de cartes avec repas de 10h à 15h, coût 7 \$
Lundi 30 mars : Cartes en après-midi seulement de 13h30 à 16h

Pour plus d'informations ou pour une réservation, contactez Géraldine au 418 289-2809.

Vie citoyenne

INFORMATIONS

Madame **MARIE-MAUDE HAMELIN**, coordonnatrice à la vie citoyenne et aux communications
Tél. : 418 336-2331 poste 192 | Courriel : loisirs@lac-aux-sables.qc.ca



Carte Accès-Musée

La carte « Accès-Musée » donne accès gratuitement pour une famille (deux adultes et trois enfants) à plusieurs institutions muséales participantes de la Mauricie. Elle s'emprunte à la bibliothèque comme un livre pour une durée de deux semaines

Pour de plus amples détails, renseignez-vous à votre bibliothèque.



Maison des jeunes La Ruelle

Les activités de la Maison des Jeunes La Ruelle sont de retour, grâce à une collaboration avec la Maison des Jeunes L'Index de Notre-Dame-de-Montauban.

☉ | Les mercredis de 16 h 30 à 21 h et jeudis de 16 h 30 à 22 h

Pour les 11 à 17 ans!



Vie active

Le programme Viactive de Kino-Québec vous offre la possibilité de faire en groupe des exercices physiques simples, de faible intensité et adaptés à chacun. Les exercices proposés ne sont pas une routine qui se poursuit dans le temps. Donc, si vous manquez une semaine, vous n'êtes pas en retard dans le groupe ! L'animation est dirigée par des animateurs bénévoles sous la supervision de Julie Tourville, kinésiologue au CIUSSS.

- ☉ | La session d'hiver est à nos portes!
Du 6 janvier au 12 mai 2026 de 10 h à 11 h.
Salle municipale (820, rue St-Alphonse)
- 📍 | Diane Normandeau, 418 336-2755



Le pickleball est une variante du tennis traditionnel. Il est souvent présenté comme un sport de raquette nord-américain qui combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

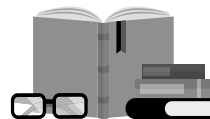
Horaire

- 📍 | Gymnase de l'école primaire Le Sablon d'Or (hiver)
et Parc Louis-Philippe Fugère (été).

Journée	Heure	Niveau
Lundi, mercredi et vendredi	18 h 30 à 21 h 30	Débutant et Intermédiaire
Mardi et dimanche	18 h 30 à 22 h	Avancé

- \$ | 30 \$/année
- 📞 | Gilles Bigaouette 418 622-0357
Claude Tremblay 418 419-0043

Au plaisir de vous y voir!



NOUVEAUTÉS DU MOIS à la bibliothèque municipale Rita-Brouillette

Voici les nouveautés pour ADULTES:

- *Fauves* de Mélissa Da Costa
- *Douze ans après* de Lisa Gardner
- *Une pension en Italie* de Philippe Besson
- *Architectures de la joie* de Anaïs Barbeau-Lavalette
- *La mort en blanc* de Ragnar Jonasson
- *Le calme blanc* de Ragnar Jonasson
- *Transmission: les héritages de la Baie-James* de Annie Desrochers

Nouveautés - JEUNES

- *Au fond de ma cour* de Édith Cochrane
- *Cache-Cachalot* de Sylvain Bouton
- *Nos voisins cosmiques* de Chloé Savage
- *L'abri* de Qin Leng & Céline Claire

Bienvenue à tous les citoyens!

Vie citoyenne

Atelier de tricot – Fabrique ton signet au crochet!

La bibliothèque vous invite à créer de jolis signets au crochet faits main, parfaits pour accompagner vos lectures. Un atelier convivial pour crocheter, échanger et se faire plaisir. Ouvert aux adultes et aux enfants de 12 ans et +; les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. Le matériel est fourni.

- 🕒 | Lundis 16, 23 et 30 mars 2026 de 18 h 30 à 20 h 30
À la bibliothèque
- 💰 | GRATUIT
- 📍 | Inscription requise à la bibliothèque. *Places limitées.*

EMPLOIS AU RECENSEMENT

Statistique Canada
embauche dans
votre collectivité
pour le Recensement
de 2026!

Joignez-vous à l'équipe
du Recensement de
2026 pour effectuer
un travail utile qui
a une incidence sur
votre collectivité.

Renseignements importants :

- Environ 32 000 emplois au recensement sont offerts partout au Canada.
- Le taux de rémunération est de **25,87 \$ l'heure** pour les postes sans fonctions de supervision et de **31,32 \$ l'heure** pour les postes de supervision, en plus des dépenses admissibles.
- La période d'emploi pour les postes du recensement est de **mars à juillet 2026**, selon le poste et le lieu de travail.
- Vous devez être disponible pour travailler selon un horaire flexible, ce qui comprend le jour, le soir et la fin de semaine.



Postulez dès maintenant et parlez-en à un ami ou une amie
recensement.gc.ca/emplois

Pour obtenir de l'aide, veuillez composer le **1-833-830-3106**
Téléscripteur (ATS) : **1-833-830-3109**

🇨🇦 Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Plaisir d'hiver

1 mars - 13h à 16h

Plein air au Lac-en-Coeur

50, ch du Lac-en-Coeur, Lac-aux-Sables

Exclusif aux
citoyens de
Lac-aux-Sables

Municipalité de
Lac-aux-Sables
Informations

📞 418-336-2331

✉️ loisirs@lac-aux-sables.qc.ca

🌐 municipalite.sables



CAMP ET AIRE DE
LAC EN COEUR

Bâtiment chauffé
Glissade
Raquettes
Hockey bottine
Feu de camp

Vie citoyenne

SOIRÉE

Pour la Fête Nationale 2026 *Bingo*

Samedi 28 février
Salle municipale
 820, RUE ST-ALPHONSE
 LAC-AUX-SABLES

18h45

- 20\$/personne
- 18 ans et + seulement

Cantine sur place

1500\$ à gagner!

BINGO
 1 12 21 31 42
 5 14 22 32 44

Municipalité de Lac-aux-Sables
 418-336-2331
 loisirs@lac-aux-sables.qc.ca
 municipalite.sables

Plaisir d'hiver
 5 mars 2026 - 13h à 16h

Après-midi ludique

Bibliothèque Rita Brouillette

Jeux de société

Ouvert à tous
 *Les moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Municipalité de Lac-aux-Sables

Plaisir d'hiver
 3 mars 2026 - 13h30

Arts et Culture
 Lac-aux-Sables

Après-midi cinéma

TOGO

GRATUIT
 *Les moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Salle municipale
 820, rue St-Alphonse

Municipalité de Lac-aux-Sables

Plaisir d'hiver
 7 mars 2026 - 9h30 à 12h

Avant-midi becs sucrés

SISEM
 INCENDIE

Pompier de sucre

Ouvert à tous
 *Les moins de 18 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

Caserne incendie
 462, rang St-Alphonse

AQDR
 Mékinac

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES

Joignez-vous à l'AQDR Mékinac
 Une communauté accueillante où vos droits et votre bien-être passent en premier.

AQDR Mékinac
 301, rue St-Jacques, 218-A, Sainte-Thècle
 418 289-2880
aqdrmekinacadm@gmail.com / www.aqdrmekinac.org

Vie citoyenne

Plaisir d'hiver
Camp de la Relâche

2 au 6 mars
8h à 12h

Forfait 5 jours seulement
100\$/enfant



Activités extérieures
TOUS LES JOURS !

418-336-2331
loisirs@lac-aux-sables.qc.ca
municipalite.sables

Municipalité de
Lac-aux-Sables

Salon gourmand
20 26
Lac-aux-Sables

10h à 16h

CLUB DE GOLF ST-RÉMI
660 CHEMIN ST-CHARLES

15 EXPOSANTS

PANIER-S-CADEAUX À GAGNER

11
AVRIL

**DÉCOUVREZ,
DÉGUSTEZ**

Municipalité de
Lac-aux-Sables

LAC-AUX-SABLES.QC.CA
418-336-2331

MUNICIPALITE.SABLES



APHA

Association des Personnes
Handicapées Actives de Mékinac

301, rue St-Jacques, local 210
Sainte-Thècle (Qc) G0X 3G0

Tél. : **418.289.3630**

www.apham.org

Calendrier du mois de mars 2026

- Mercredi 4 mars : Activités régulières
- Jeudi 5 mars : Cuisines collectives
- Mercredi 11 mars : Activités régulières
- Jeudi 12 mars : Les Cataractes
- Mercredi 18 mars : Activités régulières

GRÈVE DU COMMUNAUTAIRE

du 23 mars au 2 avril : **Activités annulées**

Minute culturelle

SAINT-VALENTIN

Quand on parle du mois de février on pense toujours à la St-Valentin. C'est aussi le mois des Olympiques.

En Italie on célèbre la St-Valentin avec une forte dimension gourmande. On offre les Baci Pérugina, célèbres chocolats italiens fourrés à la noisette et emballés dans un papier qui contient des phrases romantiques.

Au Pays de Galles au lieu d'offrir des roses ou des chocolats, les Gallois offrent des cuillères de bois gravées de coeurs en général fabriquées à la main.

En Écosse, selon la tradition, la première personne de sexe opposé que l'on croise dans la journée devient notre âme soeur. Vous n'avez pas à lui offrir un cadeau ou à l'inviter à moins qu'il ou qu'elle vous plaise.

La Chine a également sa conception de la fête des amoureux. Cette fête a lieu le septième jour du septième mois lunaire de leur calendrier .

Peu importe d'où l'on vient la fête de l'amour se déroule de différentes façons.

Arts et Culture
Lac-aux-Sables

Johanne

Chronique sécurité incendie

Parlons prévention – Articles de fumeurs

Savez-vous que les articles pour fumeurs, comme les cigarettes, les allumettes, les briquets, etc. causent près de 400 incendies chaque année? C'est pourquoi votre service incendie tient à vous rappeler quelques conseils de sécurité.

Conseils aux parents :

- Toujours ranger briquets, allumettes et allume barbecue, hors de la portée des enfants.
- Sensibiliser les enfants à ne pas jouer avec des allumettes et des briquets et à avertir un adulte lorsqu'ils en trouvent.
- Apprendre aux enfants quoi faire en cas d'incendie
 - Comment sortir de la maison;
 - Ne pas se cacher;
 - Dessiner un plan d'évacuation avec un point de rassemblement;
 - Appeler le 9-1-1; etc.

Conseils de base :

- Ne jamais laisser une cigarette allumée sans surveillance.
- Toujours utiliser des cendriers sécuritaires sur une surface stable (pour l'extérieur un pot en métal rempli de terre avec de l'eau).
- Ne jamais fumer au lit ou si l'on a pris de l'alcool.
- Ne jamais vider le contenu d'un cendrier dans une poubelle sans avoir bien mouillé les mégots, au préalable.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, adoptez des habitudes sécuritaires et gardez un œil là-dessus.

Parlons prévention – Chandelles

Saviez-vous que les chandelles peuvent causer un incendie s'ils ne sont pas utilisés prudemment ? C'est pourquoi votre service incendie tient à vous rappeler quelques conseils de sécurité.

- Déposez votre chandelle ou votre chandelier sur une surface stable ;
- Gardez ceux-ci à plus de 30 cm (1 pied) de tout objet inflammable (rideaux, papier essuie-tout, etc.) ;
- Gardez toujours vos chandelles hors de portée des enfants et des animaux domestiques.
- Évitez d'utiliser des chandelles lorsque vous êtes sous l'effet de l'alcool, de drogue ou de médicament.
- Éteignez toujours vos chandelles lorsque vous quittez une pièce, la maison ou même lorsque vous allez dormir.

Pour votre sécurité et celle de vos proches, adoptez des habitudes sécuritaires.



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec nous :

Courriel du directeur : incendiesisem@lac-aux-sables.qc.ca

Courriel du préventionniste : tpissem@lac-aux-sables.qc.ca

Téléphone (bureau municipal) : 418 336-2331 #206 ou #210



Fadoq
Lac-aux-Sables

Activités de mars 2026

Bienvenue à tous les membres.

Les activités du Club ont lieu au **CHALET DES AÎNÉS**,
385 rue Principale, derrière la Caisse Desjardins.

Pour information : Louise Léveillé 418 336-1434

Pour devenir membre : Réjeanne Arsenault 514 226-1555

clubfadoqlacauxsables@hotmail.com

Mercredi 11 mars, 11 h 30 : Dîner avec conférencier

Menu : Vol-au-vent au poulet

Réservation : Louise Léveillé 418 336-1434

Jedi 19 mars, 16 h : Apéro « 4 à 6 »

Vous apportez des bouchées à partager, vos breuvages et vos jeux de société.

Mercredi 25 mars, 11 h 30 : Dîner entre amis

Jeu « Meurtre et Mystère »

Corruption et mystère en haute mer.

Animatrice : Diane Normandeau

Chalet des aînés



Tous les lundis : Jeux de Mahjong

LOUEZ CET ESPACE PUBLICITAIRE

15 \$ /mois + taxes

Info : ameliegauthier@ozepublicite.com
ou 418 336-1324



Émile MARTEL

Vous avez besoin d'un coup de main cet hiver pour corder ou rentrer du bois, déneiger vos escaliers ou pour d'autres travaux manuels ?

Je suis disponible en dehors des heures d'école, en semaine et les week-ends. J'ai de l'expérience et je vous assure un travail bien fait.

Émile Martel : 418 366-1050

Vous pouvez également contacter mes parents, Éric Martel et Amélie Gauthier au 418 336-1324.

Au plaisir de vous aider !



MASSOTHÉRAPIE

**MARIE-CLAUDE
DESROSIERS**

314 Rang St-Paul Sud, Saint-Ubalde
418-809-0727

<https://www.gorendezvous.com/Marie-ClaudeDesrosiers>



Esthétique bateau et VR

- Polissage
- Cire de protection
- Nettoyage intérieur / extérieur
- Autres services disponibles

Bobatovr@hotmail.com (581) 397-6615

www.bobatoetvr.com

Réservez
votre séance
d'esthétique
printanière
avant le 31 mars
et obtenez

15% de rabais

*Places limitées.
Offre valable avant taxes.



Procurez-vous votre souffleuse à neige **HONDA**



 **GARAGE
G. CHAMPAGNE
LAC-AUX-SABLES**



83, rue Principale, **LAC-AUX-SABLES** • 418 336-2920



C'est plus de 250 organismes en Mauricie et Centre-du-Québec et plusieurs autres en province qui se sont joints à nous. Chaque jour, nous travaillons à offrir des services qui répondent à des besoins criants sur le territoire de la MRC Mékinac. C'est pourquoi votre appui, votre écoute et votre compréhension comptent énormément pour nous.

Savez-vous que, au Québec, environ 30% des travailleuses et des travailleurs gagnent un salaire équivalent ou inférieur au seuil de la pauvreté? Ce qui les rends admissibles aux banques alimentaires. C'est triste. Durant cette semaine, plusieurs activités seront au programme afin de faire connaître nos revendications et démontrer l'importance du communautaire dans Mékinac. Suivez-nous sur aboutte.info.

C'est pourquoi, le 26 mars prochain, un convoi de voitures, prendra la route pour visiter les 10 municipalités de Mékinac.

*La Corporation de développement communautaire Mékinac
L'Association des personnes handicapées actives Mékinac
L'Association des personnes aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
La Maison des Familles Mékinac
Le Phénix
La Maison des jeunes L'Appart*

Dans la semaine du 23 mars au 2 avril, il n'y aura AUCUN SERVICE OFFERT par les organismes communautaires de Mékinac.

Nous souhaitons venir à votre rencontre, à votre bureau municipal, afin d'échanger avec vous sur la mobilisation actuelle du milieu communautaire et sur les défis que vivent nos organismes. Venez nous rencontrer dans vos municipalités respectives et discuter avec nous.

Dans le contexte de la grève « Le communautaire à boutte », nous désirons vous présenter nos préoccupations, entendre les vôtres et réfléchir ensemble à la meilleure façon de soutenir la vitalité et le bien être de nos communautés. Nous espérons avoir la chance de vous croiser lors de notre passage dans vos municipalités.

Au plaisir de vous rencontrer en grand nombre le 26 mars.

*L'Association de défense des droits des retraités
Femmes Mékinac
La Maison des jeunes L'Index
Le Centre d'Action Bénévole Mékinac
Le Périscope
Le Carrefour Normandie*

Casse Croûte La Bouffe des Chutes

142, rue du Pont
Notre-Dame-de-Montauban

418 336-3261

PERMIS D'ALCOOL

Salle à manger, terrasse et
commandes pour emporter

OUVERT L'HIVER



Frites maison

Pizza maison

Poutine maison

Divers Burgers maison

Smoked meat

Steak mariné

Saumon mariné

Viandes et poissons

Diverses salades

Slush



UN BON casse-croûte maison!



Chronique historique Saviez-vous que ?

HISTORIQUE DES MOULINS À SCIES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-AUX-SABLES

Avant même la création de la paroisse de Saint-Rémi de Lac-aux-Sables en 1897, on recensait déjà trois moulins à scie sur les lieux. Le plus ancien connu a été construit en 1890. Un peu plus d'une vingtaine (24) y connaîtront par la suite un sort pour la plupart éphémère.

Ainsi, ces moulins à scie étaient érigés pour les besoins des colons du secteur : à la construction de leur demeure et de leur dépendance. Pour quelques entreprises, parfois lorsqu'il y avait abondance de la ressource, on exportait le produit du sciage à l'extérieur du territoire vers les grands centres.

À noter que la valeur du produit du sciage fluctuait énormément à l'époque comme actuellement, ce qui amenait soit la cessation des activités où la faillite. De plus, plus d'un moulin à scie connaîtra la fin par le feu.

Un seul moulin aura une importance pour les citoyens de Lac-aux-Sables et une longévité appréciable. Joseph Simard achète en 1916 l'équipement d'un petit moulin dit portatif des frères Morin & Morin construit en 1911 près du secteur Hervey-Jonction dit le 3^e rang. Il déménage les engins de sciage dans une bâtisse qu'il construit sur les rives du lac aux Sables. Il y fera plusieurs aménagements et améliorations. Toutefois, comme nous l'avons vu, en 1931 la faillite aura raison de ses ambitions. Six mois plus tard, Johnny Leduc achète l'entreprise du syndic et redémarre les opérations à la satisfaction de la population jusqu'en 1948 où il lègue tout à son fils qui maintient le service de sciage au même rythme que son paternel en rénovant le bâtiment et les équipements. Enfin, en 1970 de nouvelles règles environnementales provinciales obligent le propriétaire à déménager toute l'entreprise à l'extérieur des rives du lac. Le coût astronomique à prévoir du déménagement, l'âge de la retraite et le manque de relève signeront la fin de cette industrie à Lac-aux-Sables et tout sera démolé au printemps 1973.

À noter : quatre moulins à scie de Lac-aux-Sables auront un impact important à l'extérieur de la localité sur le développement de l'industrie du sciage au Québec. Les équipements du moulin d'Alfred Laliberté contribueront au développement du sciage à La Reine en Abitibi, de même que les équipements du moulin de Frank Blais sur la rivière Tawachiche serviront pour son important moulin à scie à Amos en Abitibi. L'équipement du moulin des Groleau sur le lac des Missionnaires-Sud servira à relancer cette industrie à Ste-Thècle et deviendra pour un certain temps un fleuron pour cette localité. Mais notre fierté ne s'arrête pas là : Les équipements du petit moulin à scie d'Antoine Lambert au lac Huron sont vendus à un certain Henri Perron de l'Abitibi, devenant plus tard Normick Perron, la plus importante usine de sciage de l'est du Canada dans les années 1980 et plus tard Norbord qui en 2020 comptait près de 17 usines dans le monde.

Seul subsiste aujourd'hui sur le territoire de Lac-aux-Sables une dizaine de petits moulins à scie portatifs privés que l'on déménage aisément derrière un véhicule léger.





Comité MADA (Municipalité Amie des Aînés)

Membres : Danielle Lavallée, Suzanne Béland, Jean-René Poulin, Francine Neal et Daniel Beaupré

**LE TEMPS CONSACRÉ AUX ÉCRANS
EST-IL UN ENJEU POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES?**

Les personnes aînées sont-elles concernées par l'augmentation du temps d'écran?

On associe souvent temps d'écran et jeunes; la presque totalité des études effectuées sur la question porte d'ailleurs sur les enjeux reliés au temps d'écran chez les tout-petits, les adolescents et les jeunes adultes.

Selon une étude récente menée par la direction régionale de santé publique de Montréal, conjointement avec l'université Concordia, près du quart des adultes montréalais utilisent les écrans de façon intensive, soit passer plus de quatre heures par jour devant leurs écrans, une hausse de 7 % depuis 2018. L'étude concerne le temps libre passé devant les écrans et inclus ordinateur, tablette, téléphone, télévision.



Lien vers l'étude en question :

https://santepublicquemontreal.ca/sites/drsp/files/media/document/DRSP_JHA_FasciculeEcransAdultes_Mtl_2025.pdf

Cette situation inquiète la santé publique. « Les aînés en fait, c'est le groupe où il y a eu une des augmentations les plus importantes », souligne Jean-François Biron, auteur de la publication et expert en hyperconnectivité à la DRSP de Montréal.

Certes il faut reconnaître les aspects positifs du temps passé devant les écrans, par exemple c'est une manière de briser l'isolement, d'apprendre et d'acquérir de nouvelles connaissances, de communiquer avec la famille et les amis, de combler des moments de solitude, etc.. D'ailleurs, 44% des adultes, particulièrement les personnes vivant seules et les personnes aînées, considèrent que le temps passé devant les écrans a des impacts positifs sur leur sentiment de bien-être et leur qualité de vie.

Cependant, selon les données de l'enquête, il y a un lien à faire entre sédentarité et usage excessif des écrans.

Toujours selon Jean-François Biron, « L'utilisation intensive des écrans est associée, entre autres, à une baisse d'activités physiques, à une hausse de la sédentarité, à une [diminution] des capacités cardiovasculaires, à des problèmes de sommeil, qui sont reconnus comme des facteurs de risque à la santé ».

Tout est une question d'équilibre! Vous êtes préoccupés par votre temps consacré aux écrans? Vous aimeriez savoir ce qu'est l'hyperconnectivité, évaluer votre situation et agir pour viser un meilleur équilibre? Visitez le site pause ton écran, une mine d'or de conseils avisés pour vous et pour toute la famille!

PAUSETONECRAN.COM

Les Rubriques sont aussi disponibles sur le site web de la municipalité au www.lac-aux-sables.qc.ca, dans l'onglet loisirs-culture-et-vie-associative/municipalite-amie-des-aines-mada

**Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins.
Un milieu de vie sécuritaire et abordable.**



LAC-AUX-SABLES

CHAMBRES

pour personnes autonomes
et semi-autonomes
avec services 24 heures.

INFORMATIONS :

418 507-0111



J.B. Par amour des aînés

Nous sommes fiers d'apporter notre soutien.
Pour plus d'information sur les services offerts
à la Villa des Sablois de Lac-aux-Sables :
819 523-1575

**Des unités d'hébergement adaptés à vos besoins.
Un milieu de vie sécuritaire et abordable.**



LAC-AUX-SABLES

LOGEMENTS

avec services à prix
abordable, pour personnes
autonomes de 65 ans et plus

INFORMATIONS :

418 507-0111



AIDE CHEZ SOI
Mékinac

Pour plus d'information sur les services offerts
à la coopérative St-Rémi de Lac-aux-Sables :
418 289-2265 | info@aidesmekinac.ca

aider
notre priorité



CAMPING Lac-aux-Sables

OFFRES D'EMPLOI

Le Camping Lac-aux-Sables est une entreprise bien établie dans la région. Située sur un site enchanteur, l'entreprise se démarque par son service à la clientèle et le professionnalisme de son personnel.

PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES CHALETS LOCATIFS

Le Camping Lac-aux-Sables est à la recherche d'une personne fiable et minutieuse pour l'entretien de ses chalets locatifs durant la saison estivale.

DESCRIPTION DU POSTE

- Entretien et nettoyage des chalets entre les locations
- Vérification générale de la propreté et de l'état des lieux
- Remplissage des produits de base au besoin
- Collaboration avec l'équipe du camping

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Emploi saisonnier
- 20 à 25 heures par semaine
- Horaire variable (principalement de jour)
- Salaire à discuter selon l'expérience

PROFIL RECHERCHÉ

- Autonomie et sens de l'organisation
- Souci du détail et fiabilité
- Capacité à travailler physiquement
- Expérience en entretien (un atout, mais non obligatoire)

ENTRETIEN DES BLOCS SANITAIRES

Le Camping Lac-aux-Sables est à la recherche d'une personne (homme ou femme) pour l'entretien des blocs sanitaires incluant toilettes, douches et buanderie.

PÉRIODE D'EMPLOI

De mai à octobre

HORAIRE

- Entre 25 et 35 heures par semaine

TÂCHES PRINCIPALES

- Nettoyage et entretien des toilettes et douches
- Entretien de la buanderie
- Maintien de la propreté et de l'hygiène des installations
- Autres tâches connexes au besoin

EXIGENCES

- Sens des responsabilités et autonomie
- Souci de la propreté et du travail bien fait
- Fiabilité et ponctualité
- Expérience un atout, mais non obligatoire

SALAIRE

À discuter, selon l'expérience

POUR POSTULER :

Faire parvenir votre CV par courriel : info@campinglacauxsables.com

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à l'offre d'emploi.
Prenez note que seules les candidatures sélectionnées seront contactées.

Camping Lac-aux-Sables

200, rue Sainte-Marie, Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0 | info@campinglacauxsables.com



CAMPING Lac-aux-Sables

OFFRES D'EMPLOI

Le Camping Lac-aux-Sables est une entreprise bien établie dans la région. Située sur un site enchanteur, l'entreprise se démarque par son service à la clientèle et le professionnalisme de son personnel.

GÉRANTE DE CUISINE, SAISON 2026

Le camping cherche une personne pour combler son équipe en cuisine.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Être responsable de l'inventaire et des commandes;
- Être responsable de la gestion d'équipe (sélection, horaire, encadrement du personnel, formation, etc.)
- Accueillir et servir les clients selon un standard de qualité;
- Effectuer la mise en place de sa station de travail;
- Assurer les normes d'hygiène et de salubrité en tenant l'aire de travail propre;
- Assurer le processus de fermeture de la cuisine dans les normes;
- Toutes aux tâches connexes.

PROFIL RECHERCHÉ

- Faire preuve : d'intégrité, de fiabilité, d'honnêteté, initiative, de dynamisme;
- Être disponible, ponctuelle, polyvalente, autonome et souriante;
- Faire preuve d'ouverture, aptitude pour le service aux clients et capable de travailler sous pression;
- Avoir de l'expérience.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste saisonnier qui débute (mi-mai jusqu'à la mi-octobre), temps plein 40 hres avec possibilité de temps supplémentaire.
- Salaire à discuter.

ADJOINTE À LA CUISINE

Le camping cherche une personne pour combler son équipe en cuisine.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

- Accueillir et servir les clients selon un standard de qualité;
- Effectuer la mise en place de sa station de travail;
- Assurer les normes d'hygiène et de salubrité en tenant l'aire de travail propre;
- Assurer le processus de fermeture de la cuisine dans les normes;
- Toutes aux tâches connexes.

PROFIL RECHERCHÉ

- Faire preuve : d'intégrité, de fiabilité, d'honnêteté, initiative, de dynamisme;
- Être disponible, ponctuelle, polyvalente, souriante;
- Faire preuve d'ouverture, aptitude pour le service aux clients et capable de travailler sous pression;
- Avoir de l'expérience.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Poste saisonnier qui débute à la mi-mai jusqu'à la mi-octobre (temps plein 40 hres avec possibilité de temps supplémentaire)
- Salaire à discuter

POUR POSTULER :

Faire parvenir votre CV à l'intention de Denyse Hamelin : info@campinglacauxsables.com

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à l'offre d'emploi.
Prenez note que seules les candidatures sélectionnées seront contactées.

Camping Lac-aux-Sables

200, rue Sainte-Marie, Lac-aux-Sables (Québec) G0X 1M0 | info@campinglacauxsables.com

Les horaires

CALENDRIER DES COLLECTES DE MARS 2026

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2 D1	3 D2	4	5	6	7 ÉC-H
8	9 C1 R1	10 C2 R2	11	12	13	14
15	16 D1	17 D2	18	19	20	21
22	23 C1 R1	24 C2 R2	25	26	27	28
29	30 D1	31 D2				

C1 et C2 : Collectes des matières compostables
D1 et D2 : Collectes des déchets
R1 et R2 : Collectes de récupération des matières recyclables
ÉC-H : Écocentre hivernal

Calendriers complets disponibles sur le site Internet municipal (www.lac-aux-sables.qc.ca) dans la section « *Gestion des matières résiduelles* » dans l'onglet « *Service aux citoyens* »



Municipalité de
Lac-aux-Sables

Calendrier des séances du conseil municipal 2026

📍 | Salle municipale, 820, St-Alphonse
 ☺ | Les mardis à 19 h 30

10 mars
9 juin
8 septembre
8 décembre

14 avril
14 juillet
13 octobre
12 mai
11 août
10 novembre

Bibliothèque municipale



Lundi
16 h à 19 h

Jeudi
13 h à 16 h

📍 | 820, rue Saint-Alphonse
 ☎ | 418 336-3299
 ⓘ | Bibliothèque Rita-Brouillette

Écocentre 2026

Site estival

📍 | 900, chemin de la Batiscan
 ☺ | *Fermé pour la saison hivernale.*

Site hivernal

📍 | 450, rang Saint-Alphonse
 ☺ | Les samedis 7 mars, 11 avril, 5 décembre
 de 8 h à 13 h 30.

Maison des jeunes La Ruelle



Mercredi
16 h 30 à 21 h

Jeudi
16 h 30 à 22 h

📍 | 30, rue Genest (chalet Le Refuge)
 ☎ | 418 336-3262
 ⓘ | Maison des jeunes La Ruelle
 si changement durant le mois.

Rampe de mise à l'eau PPVM

📍 | 974, rue Principale
 ☺ | *Fermé, de retour en mai 2026.*

L'ÉCHO du Lac

Renseignements :
 Ôze Publicité // Amélie Gauthier
 103, Magnan, Lac-aux-Sables
 418 336-1324
ameliegauthier@ozepublicite.com

Prochaine date de tombée :
 13 mars 2026

Date de sortie :
 20 mars 2026 (approximatif)

Tarifs et formats de publicités disponibles au
www.echodulac.ca